

# Prêt de matériel

## Fiche de pré réservation

Demandeur :  association  particulier  entreprise  
 Nom : .....  
 Adresse : ..... CP : 01.....Ville.....  
 N° de téléphone (obligatoire) : ...../...../...../...../..... Président : .....  
 E-mail : .....@.....  
 Objet de la manifestation : .....  
 Lieu de la manifestation : .....Date de la manifestation : .....  
 Manifestation à entrée payante et/ou à but lucratif :  oui  non Manifestation publique  ou  privée  
 Réservation souhaitée du : ...../..... au ...../...../..... (Avec les dates de montage de démontage et de remise en état)

stock	Matériel	souhaitée	accordée
92	Tables en bois, 2,20 x 0,70 m, une table pour 6 à 8 personnes		
189	Bancs en bois, 2,20 m, un banc pour 6 personnes		
120	Barrières métalliques de 2,20 m		
45	Chaises coques plastiques		

**Le matériel qui suit est réservé aux associations de la commune de Saint-Genis-Pouilly :**

6	Tentes de 3,00 x 4,50 m, avec 4 pieds et 4 lestes		
1	Chapiteau*, 6,00 x 8,00 m, <u>soumis à autorisation</u>		
1	Podium* (à roues) de 29m <sup>2</sup> ou de 43m <sup>2</sup> (à préciser dans la cellule souhaitée)		
	Branchement* d'eau		
230V	Électricité* en monophasé, Puissance estimée		
400V	Électricité* en triphasé, Puissance estimée		

\*L'installation est réalisée par la commune

<p><b>Rappel des conditions de prêt des matériels et de réalisation des prestations :</b></p> <p>Une caution de 92€ est demandée aux entreprises et aux particuliers pour chaque prêt de matériel.          L'emprunteur s'engage à s'assurer pour les biens qui lui sont confiés.          Il s'engage à restituer les biens confiés en parfait état de fonctionnement et de propreté.          Il s'engage à s'assurer en responsabilité civile pour la tenue de sa manifestation.          Toute dégradation des biens sera réparée à ses frais (matériels, bâtiments, équipements, domaine public, etc.).</p>	<p><i>Signature du demandeur</i> Date : .....</p>
---	---

**Cette fiche de pré réservation ne vaut pas accord**

En cas d'acceptation, votre demande définitive devra parvenir impérativement et au plus tard 5 semaines avant la date de la manifestation pour être finalisée, au delà de ce délai la pré réservation sera annulée.

**Cette demande doit être communiquée uniquement au service de location des salles**

**Mairie Saint-Genis-Pouilly :**

**94 Avenue de la république - 01630 SAINT-GENIS-POUILLY**

**Tél : 04 50 20 52 82**

**E-mail : [location.salle@saint-genis-pouilly.fr](mailto:location.salle@saint-genis-pouilly.fr) -- Site Internet : [www.saint-genis-pouilly.fr](http://www.saint-genis-pouilly.fr)**

Cadre réservé à l'administration :  Accord  Refus  
 Observations :